

...^e réunion, ... 2025

1 Droits Humains

1.1 Titre

Rapport abrégé de la 101^e réunion du Comité directeur pour les droits humains (CDDH), 25 – 29 novembre 2024

Pour examen par le GR-H lors de sa réunion du ... 2025.

Informations sur la réunion

Le Comité directeur pour les droits humains (CDDH) a tenu sa 101^e réunion à Strasbourg, du 25 au 29 novembre 2024, sous la présidence de Krista OINONEN (Finlande).

L'ordre du jour de la réunion figure en annexe.

Points pour décision du Comité des Ministres

Le CDDH a adopté les textes suivants et a décidé de les transmettre au Comité des Ministres pour information :

- Étude du CDDH sur la nécessité et la faisabilité d'un instrument ou de plusieurs nouveaux instruments sur les droits humains et l'environnement ;
- Rapport du CDDH sur son examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2018)11 sur la nécessité de renforcer la protection et la promotion de l'espace dévolu à la société civile en Europe.

Le CDDH a adopté les textes suivants et a décidé de les transmettre au Comité des Ministres pour examen :

Commentaires du CDDH sur les Recommandation de l'Assemblée parlementaire [2285\(2024\)](#) « Personnes disparues, prisonniers de guerre et personnes civiles en captivité en raison de la guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine », [2286\(2024\)](#) « Garantir le droit humain à l'alimentation »

Points pour information du Comité des Ministres

- Le CDDH a réélu Krista OINONEN (Finlande) en qualité de présidente et Tonje MEINICH (Norvège) de vice-présidente. Il a également élu deux membres du Bureau (Milène BLANCHARD (France)) et (Elīna Luīze VĪTOLA (Lettonie) ainsi que le président du Comité d'experts sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC) (John Finbarr (Barra) LYSAGHT (Irlande)).

En ce qui concerne le système de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), le CDDH a :

- échangé des vues sur les résultats de la 2^e réunion du Groupe de rédaction sur les premiers effets des Protocoles 15 et 16 à la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC-PRO) ;
- reçu des informations du Secrétariat concernant la préparation par les Délégués des Ministres d'une déclaration basée sur la proposition figurant dans le Rapport du CDDH sur les questions relatives aux juges de la Cour européenne des droits de l'homme ;
- reçu des informations du représentant de l'Union européenne (UE) et échangé des vues sur l'évolution de la situation concernant l'adhésion de l'UE à la CEDH, notamment le prononcé de la Cour de justice de l'UE des arrêts relatifs à la question en suspens du contrôle juridictionnel des actes ou omissions relevant de la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE ; s'est félicité de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union Européenne dans l'affaire KS et KD, qui constitue une voie prometteuse à explorer pour résoudre la question en suspens du contrôle juridictionnel des actes et omissions dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE et, sur cette base, a encouragé l'UE à prendre les décisions nécessaires dans les meilleurs délais, en rappelant l'engagement de tous les États membres du Conseil de l'Europe en faveur de l'adoption rapide de l'accord d'adhésion, tel qu'il a été exprimé dans la déclaration de Reykjavík ;

En ce qui concerne les autres points à son ordre du jour, le CDDH a :

- a tenu un Atelier sur la facilitation de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2021)2 du Comité des Ministres sur des mesures contre le commerce de biens utilisés pour la peine de mort, la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- échangé des vues avec Kristi VÄRK, présidente de la Consutation des Parties à la Convention sur l'accès aux documents publics (STCE n° 205, Convention de Tromsø) et reçu des information du Secrétariat sur les résultats de la 7^e réunion du Groupe Accès à l'Information établi sous la Convention de Tromsø;
- échangé des vues sur les résultats de la 2^e réunion du Groupe de rédaction l'élimination de l'impunité pour les violations graves des droits humains (CDDH-ELI) ;
- échangé des vues sur les résultats des 1^e et 2^e réunions du Groupe de rédaction sur les droits humains et l'intelligence artificielle (CDDH-IA);
- échangé des vues avec Laurence LWOFF, Secrétaire du Comité directeur pour les droits humains dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CDBIO) et convenu de contribuer à un prochain événement sur les questions de droits humains soulevées par la neurotechnologie, qui sera organisé par le CDBIO en 2025 ;
- échangé des vues sur son système de rapporteur-es et de points focaux (représentant-es) dans d'autres instances ; convenu de modifier ces systèmes afin qu'ils correspondent davantage à des questions prioritaires conformément à son mandat pour 2024 – 2027 ; désigné des rapporteur-es sur les questions suivantes : égalité de genre (Philippe WERY, Belgique) ; intelligence artificielle (Tim KOLK, Estonie) ; impunité (Hans-Jörg BEHRENS, Allemagne) et environnement (Nicola WENZEL, Allemagne) ; désigné des représentant-es dans les instances suivantes : CDBIO (Elias KASTANAS, Grèce) et Groupe Pompidou (Milène BLANCHARD, France).
- pris note des informations présentées par certain-es de ses représentant-es dans des activités externes ;
- ayant procédé à l'évaluation annuelle de ses activités, a décidé de demander au Comité des Ministres de prolonger son mandat concernant l'adhésion de l'UE à la CEDH jusqu'à la fin de 2027 et de lui donner pour mandat de préparer un instrument non contraignant sur les droits humains, l'usage de logiciels espions et la surveillance secrète par l'État ; a décidé d'informer le Comité des Ministres, qu'à la lumière de la préparation par les Délégués des Ministres d'une déclaration sur la question, il n'avait pas l'intention d'entamer des travaux sur le livrable 9 de son mandat pour 2024 – 2027 ;
- reçu des informations du Secrétariat sur l'adoption par le Comité des Ministres des réponses à certaines recommandations de l'Assemblée parlementaire et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux sur lesquelles le CDDH avait transmis des commentaires ;
- pris note de l'état des signatures et ratifications des traités du Conseil de l'Europe placés sous sa responsabilité ainsi que des récentes développements concernant des dérogations et réservations à la CEDH ;
- pris note d'une récente publication des travaux du CDDH ;
- adopté son calendrier révisé des réunions pour le premier semestre 2025 et pris note du calendrier prévisionnel pour le second semestre 2025 ;

Ressources nécessaires

Le CDDH a noté que toutes les activités mentionnées ci-dessus ont été menées dans le cadre de l'enveloppe budgétaire allouée.

Évaluation des activités menées à bien

Le CDDH a entrepris l'évaluation annuelle de ses activités, comme le prévoit son mandat pour 2024 – 2027, sur la base du document CDDH(2024)21.

Annexe I

Ordre du jour

POINT 1 : OUVERTURE DE LA RÉUNION, ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE L'ORDRE DES TRAVAUX

POINT 2 : RECOMMANDATIONS DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE

POINT 3 : TRAVAUX RELATIFS AU SYSTÈME DE LA CONVENTION

3.1 Comité d'experts sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC)

3.1.1 Groupe de rédaction sur les premiers effets des Protocoles 15 et 16 à la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC-PRO)

3.2 Groupe de négociation ad hoc du CDDH sur l'adhésion de l'UE à la CEDH (« Groupe 46+1 »)

POINT 4 : ENVIRONNEMENT ET DROITS HUMAINS

POINT 5 : ÉLIMINATION DE L'IMPUNITÉ POUR LES VIOLATIONS GRAVES DES DROITS HUMAINS

POINT 6 : INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

POINT 7 : SOCIÉTÉ CIVILE

POINT 8 : INTERDICTION DU COMMERCE DE BIENS UTILISÉS POUR LA TORTURE ET LA PEINE DE MORT

POINT 9 : ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

POINT 10 : ACCÈS AUX DOCUMENTS PUBLICS

POINT 11 : DROITS HUMAINS ET BIOMÉDECINE

POINT 12 : ÉVALUATION DES ACTIVITÉS

POINT 13 : CONVENTIONS

POINT 14 : REPRÉSENTANTS DANS DES ACTIVITÉS EXTERNES

POINT 15 : ÉLECTIONS

POINT 16 : PUBLICATIONS

POINT 17 : CALENDRIER

POINT 18 : QUESTIONS DIVERSES

POINT 19 : ADOPTION DU RAPPORT ABRÉGÉ